

**Économies de 230 millions d'euros
sur les politiques du handicap et du grand âge :
sans conséquence sur les personnes en situation de handicap ?**

La Fédération Paralytic Cérébrale France s'inquiète des conséquences des économies budgétaires de 230 millions d'euros sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap les plus fragiles.

Cette inquiétude porte notamment sur l'impact de ces économies sur la mise en œuvre du plan national des 50 000 solutions. Les besoins sont criants et ces mesures très attendues ne pourront être déceimment différées.

D'autre part, la situation financière et humaine particulièrement tendue de nombreux établissements et services médico-sociaux est également un motif de vive préoccupation à l'heure où l'on attend des financeurs des gestes forts pour redonner de la visibilité et de la confiance à tout un secteur. Il en va de notre capacité collective à mettre en œuvre la transformation de l'offre et à garantir un accompagnement humain et émancipateur.

Contact presse :

Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

La Fédération Paralytic Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralytic cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralytic Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralytic Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 10 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 240 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralytic cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), Paralytic Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

www.paralysiecerebralefrance.fr